ARAS Association des Riverains de l'Aéroport de Sion

Case postale 43
1951 Sion

aras.vs@bluewin.ch
www.aras.ch

ACTIONS AU NIVEAU DE L'AEROPORT CIVIL

Etat au 31 décembre 2010

L'ADMINISTRATION	
EXIGENCES :	**RESULTATS:**
Validation du règlement de l'Aéroport de Sion par l'OFAC. Des directives ont été éditées sur la base du règlement qui est appliqué actuellement →cliquer	Les derniers réponses ont été données par la Direction de l'Aéroport de Sion avant la date butoir du 31.10.2010 fixée par l'OFAC. Validation devrait suivre rapidement.

LES NUISANCES	
EXIGENCES :	**RESULTATS :**
Les GPU sont en fonction sur les emplacements Nord et Sud de l'Aéroport. Dès l'immobilisation des avions après atterrissage, les APU sont déclenchés. Lors de la préparation au décollage, les GPU sont obligatoires ; les **APU** ne sont tolérés que pour les avions qui doivent le faire pour des raisons techniques, mais au maximum **15** minutes.	Si les GPU sont utilisés correctement côté NORD de l'Aéroport, ils ne sont utilisés que sporadiquement côté SUD. M. Karrer s'engage à faire respecter ce processus.
Stationnement des hélico et construction d'un mur anti- bruit derrière le hangar hélicoptères Air Glaciers (Nord-Ouest de l'Aéroport)	La mise à l'enquête est en standby ; le Canton s'oppose au dossier et demande des explications complémentaires.
Respect des routes de vol (entrées/sorties) pour les avions (tracteurs vol à voile et autres) et les hélicoptères	Dossier toujours en souffrance car les usagers (Heli Alps) enfreignent souvent les règles de fonctionnement. L'ARAS a rencontré le responsable Skyguide. En attente de la prise de position.
Respect des horaires et des conditions de vol par les hélicoptères (sulfatage, vols stationnaires, …)	Les litiges sont à annoncer à la Direction de l'Aéroport qui interviendra dans la mesure de ses moyens auprès des contrevenants. Parcage « sauvage » ne permet pas le contrôle.
Réduction des horaires de vol pour les avions de voltige	La modification sera traitée lors de l'homologation du règlement de l'Aéroport. Dossier toujours en standby.

LES AMENAGEMENTS	
EXIGENCES :	**RESULTATS :**
Constructions sur la zone des Champs-Neufs :	Les plans ont été mis à l'enquête et la hauteur des parois en verre entre les bâtiments sera identique à celle des bâtiments tel que demandé par l'Aras. Une voie de roulage est prévue devant les hangars. L'aviation légère sera séparée de l'aviation commerciale.
Construction d'un hangar et d'un atelier – remplacement des halls en bois utilisés actuellement par Air Glaciers	Les oppositions de l'ARAS ont été écartées par l'OFAC. Motifs : mur anti- bruit et GPU électriques sont prévus dans les budgets 2008 et 2009 de la Municipalité de Sion.
Ré- aménagement du mur anti- bruit NORD derrière les aires de stationnement. Les réacteurs de certains types d'avions placés en Noise Out sont nettement au-dessus du mur.	Les prolongement et rehaussement du mur anti – bruit actuel NORD sont en standby. Cf. construction halle Air Glaciers ci-dessus. M. Karrer s'engage à faire avancer le dossier d'ici 2015.

CE QUE NOUS AVONS OBTENU !!!	
EXIGENCES :	**RESULTATS :**
Respect des emplacements de parcage et des conditions de mise en route pour les hélicoptères école.	**L'école d'hélicoptères est réglementée : 10 minutes au maximum pour la mise en route et parcage durant la journée sur les 4 places situées au NORD**.
Aires de déplacement et de parcage – côté NORD	**Les aménagements ont été effectués.**
Aménagement d'un héliport FATO SUD-EST	**L'héliport est en fonction: les routes de vol ainsi que l'emplacement d'arrivée sont définis.**
Concept SPAN – marquage SUD –EST	**Le marquage de la piste est terminé.**
Construction d'une halle de feu et de handling	**Les travaux ont débuté et seront terminés en août 2011.**
Concept carburants pour la sécurité : citerne supplémentaire.	**Les travaux ont débuté et seront terminés en août 2011.**
Voltige civile	**Les auteurs connus ont été fermement invités à évoluer dans une région comprise entre Sierre-Viège et Ardon-Martigny.**
Présence de l'Aras au sein de la Commission de l'Aéroport de Sion	**L'Aras sera convoqué aux séances pour les sujets qui la concernent.**